AFFAIRE N°15
07.04.2026 représentant ARIC

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 022-212202824-20260407-20260409009-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE DINAN
REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité
COMMUNE DE SAINT-CAST LE GUILDO

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-CAST LE GUILDO légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances - sous la présidence de Mme MICHEL, Maire
Le 7 Avril 2026 à 20h

Présents : Mme MICHEL, M. PLESIER, Mme THOREUX, M. DELAMOTTE, Mme LABBE, M. VELLY, Mme DELAHAUT, Mme LAURIOT DIT PREVOST, M. LEMOINE, Mme JEGU, Mme CHAPLAIN, Mme TROTEL, M. PORTE, Mme JAFFRELOT GUERIF, M. LE BOULANGER, Mme PITEL, M. DURAND, M. HAMON, Mme CORDONNIER, Mme LETESSIER
Absents représentés : M. LAMBLIN, M. AMICE, M. HODGKISS respectivement représentés par Mme MICHEL, M. PLESIER, Mme LETESSIER

Secrétaire de Séance : Mme LAURIOT DIT PREVOST

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 23
Présents : 20
Votants : 23 (dont 3 pouvoirs)

Convocation adressée le 1er avril 2026

*

AFFAIRE N°15 - ASSOCIATION REGIONALE D'INFORMATION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (ARIC) – DESIGNATION D'UN ELU REFERENT

Rapporteur : Marie-Madeleine MICHEL - Maire

L'ARIC propose des formations aux Elus.
Cette offre de formations évolue en permanence pour répondre aux besoins des élus tout au long du mandat et aux demandes de chaque collectivité. Elle suit l'évolution de l'actualité législative et la mise en œuvre des réformes sur les territoires.

Ce représentant sera l'interlocuteur privilégié entre l'ARIC et les élus

Considérant que le Conseil Municipal à son unanimité, a validé le vote à main levée

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL
DESIGNE comme Elu référent à l'ARIC : Vanessa LETESSIER

VOTE : UNANIMITE

Secrétaire de séance
Mme Virginie LAURIOT DIT PREVOST

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Marie-Madeleine MICHEL

MAIRIE SAINT-CAST LE GUILDO ★22380★